# CHAPITRE 53

## LES POLITIQUES ET LES INSTITUTIONS CULTURELLES EN MATIÈRE D'ARTS, DE LETTRES ET DE COMMUNICATIONS<sup>1</sup>

Diane SAINT-PIERRE

Malgré le nombre impressionnant de politiques culturelles adoptées depuis le début du siècle par les gouvernements du Québec et du Canada, l'intérêt pour ce champ d'étude est relativement récent au pays. C'est d'ailleurs ce que constatait le politologue John Meisel lors des travaux de la première conférence canadienne sur les recherches sociales et les politiques culturelles en 1979: « we have done almost no research on them. In this context we are abominably poor² ». Depuis, les politologues, sociologues, historiens et autres praticiens des sciences sociales et des humanités sont venus enrichir nos connaissances en ce domaine.

Quant à l'analyse de politiques, qu'il faut ici distinguer des études de politiques selon que «l'intention principale sous-jacente est de *soutenir* ou de *comprendre* l'action publique<sup>3</sup> », rappelons que cette «science encore jeune» constitue une orientation

Le présent texte s'inspire d'une revue des écrits réalisée par l'auteure dans le cadre de sa thèse de doctorat: La Politique culturelle du Québec de 1992: continuité ou changement? Les acteurs, les coalitions et les enjeux, 2001.

<sup>2.</sup> J. Meisel, «Social Research and the Politics of Culture», dans: J. Zuzanek (dir.), Social Research and Cultural Policy, 1979, p. 6.

<sup>3.</sup> Voir Michael Howlett et M. Ramesh, Studying Public Policy: Policy Cycles and Policy Subsystems, Don Mills, Ontario, Oxford University Press, 1995, p. 9 et Vincent Lemieux, L'étude des politiques publiques: les acteurs et leur pouvoir, Sainte-Foy, PUL, 1995, p. 1.

récente de la science politique<sup>4</sup>. Découlant d'une variété de disciplines et de professions, l'analyse de politiques se partage, selon William N. Dunn<sup>5</sup>, en trois types d'approches que l'analyste peut utiliser indépendamment ou simultanément: l'approche empirique, assurément la plus développée et qui a donné lieu comme nous le verrons à de nombreuses études dans le domaine des arts, des lettres et des communications: l'approche dite de l'évaluation de politique, incluant celle de programme public, dont la pratique au sein des ministères gouvernementaux remonte au début des années 1980 surtout et, enfin, l'approche normative. Plus engagée, mais de développement plus récent, l'analyse normative des politiques publiques inclut des recommandations visant une plus grande efficience économique, administrative ou politique. Les résultats s'adressent généralement aux « faiseurs » de politique (policy-makers) et aux acteurs intéressés: politiciens, fonctionnaires, groupes d'intérêt, etc. (polic: stakeholders).

Le présent bilan de la recherche réalisée dans le domaine de la culture, mais plus particulièrement dans celui des arts, des lettres et des communications ainsi que sur les institutions, s'inspire de différentes sources d'information. Les bibliographies imprimées et informatisées<sup>6</sup>, ainsi que les catalogues de la Bibliothèque nationale du Canada et des principales bibliothèques universitaires canadiennes, ont contribué à cerner les thèmes dominants abordés par les chercheurs œuvrant dans ces domaines au cours des dernières décennies.

Ces compilations présentent les éléments de base suffisants non seulement pour apprécier l'évolution de la recherche sur les politiques culturelles, mais aussi pour en souligner les distinctions, les orientations et les lacunes. Globalement, les travaux recensés, de nature très hétérogène, permettent de comprendre le monde de la recherche dans le domaine de la culture et des politiques culturelles qui, comme dans bien d'autres secteurs d'étude, semble se départager en deux grandes orientations: la recherche dite « scientifique », souvent à caractère académique, et la recherche appliquée. Rappelons que ces deux orientations sont fréquemment liées puisque l'on trouve très souvent combinés dans les travaux des chercheurs des objectifs pratiques ou appliqués et des objectifs scientifiques.

Avant de dresser un bilan de la recherche, particulièrement depuis la fin des années 1970, il convient d'examiner, au moins succinctement quelques facteurs determinants qui ont favorisé la prolifération des études et des recherches sur les politiques culturelles au Canada anglais et au Québec, et qui les ont parfois orientées.

<sup>4.</sup> V. Lemieux, « Conclusion. Des politiques culturelles comme les autres? », 1996, p. 198.

<sup>5.</sup> W. N. Dunn, Public Policy Analysis. An Introduction (2º éd.), Englewood Cliffs, New Jersey, Prentice-Hall. 1942-

<sup>6.</sup> Université de Colombie-Britannique, Canadian Bibliography; Conseil des arts du Canada, Conseil des arts. Canada, répertoire des travaux de recherche sur les arts, 1984-1993; H. H. Chartrand, Research Bibliography of Cultural Industries, 1979; R. W. Hawkins et al., The Official Story: A Research Guide to Canadian Government Documents Concerning Cultural Policy, 1991; J. Humphries et D. P. Schafer, A Bibliography of Canadian Culture: Management and Policy, 1997; S. Keene, Canadian Regionalism and Political Culture: A Bibliography. 1995. G. Lachance, Le rapport industrie/culture: quelques indications bibliographiques, 1987.

#### DES FACTEURS DÉTERMINANTS

Depuis les années 1960, plusieurs facteurs ont contribué au développement de la recherche en matière de politiques culturelles. L'épanouissement des sciences sociales et la multiplication des lieux de réflexion et de diffusion sont assurément les plus marquants en ce sens. Il importe aussi de souligner l'effet de grandes idéologies sur la recherche, d'autant plus que la connaissance scientifique, qui ne peut prétendre à la neutralité, et les sciences sociales, qui participent à la mutation de la réalité sociétale, sont marquées « idéologiquement » par ceux qui les pratiquent.

## LA MULTIPLICATION DES LIEUX DE RÉFLEXION ET DE DIFFUSION DEPUIS LES ANNÉES 1960

La majorité des travaux produits entre 1960 et 1980 semblent la plupart du temps issus d'instances gouvernementales ou d'organismes à caractère parfois « militant » : organismes publics, ministères et directions sectorielles du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux, Conseil des arts du Canada, Conférence canadienne des arts, Société royale du Canada, associations artistiques, etc.<sup>7</sup>. La Commission Symons sur la situation des études canadiennes (1976) offre quelques éléments pour expliquer le peu d'études issues des milieux universitaires avant le milieu des années 1970.

En effet, les membres de cette commission déplorent le peu de contenu canadien dans les universités anglo-canadiennes, notamment en ce qui a trait aux cours de sociologie, d'anthropologie, de science politique et de littérature. Leur rapport souligne aussi l'omniprésence des professeurs américains dans ces universités et, par le fait même, une américanisation des sciences sociales naissantes, des contenus des enseignements et des orientations de recherche. Il n'est donc pas surprenant que le Fédéral crée, en 1978, le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH). Dès l'année suivante, le gouvernement du Québec met sur pied le Conseil québécois de la recherche sociale (CQRS) et, en 1984, le Fonds pour la formation de chercheurs et l'aide à la recherche (Fonds FCAR). Ces organismes joueront un rôle important non seulement dans le développement de la recherche universitaire subventionnée mais, aussi, dans le choix des objets de recherche.

Vers la fin des années 1970, les études commencent à se multiplier au Canada et au Québec. Signe certain du développement d'un « corporatisme » culturel, nombre de ces réflexions sont issues d'associations professionnelles, d'institutions et

<sup>7.</sup> La recension des écrits en matière de culture et de politiques culturelles permet de constater le faible nombre d'études en ce domaine avant la fin des années 1970. Cette recension a été réalisée à l'aide de quelque 3 000 références de A Bibliography of Canadian Cultural Management and Policy de Jill Humphries et de D. Paul Schafer (1997) – laquelle souffre d'une sous-recension des travaux et études francophones –, des principales banques de périodiques canadiens et américains ou, encore, du site Web actualisé de Canadian Bibliography de l'Université de la Colombie-Britannique, qui se consacre aux politiques publiques canadiennes (plus de 1 200 titres relatifs aux politiques culturelles), ainsi que les nombreuses publications dans le domaine publiées aux Presses de l'Université Laval et aux Éditions de l'IQRC.

d'organismes culturels. Cet accroissement témoigne également du développement important des sciences sociales, mais aussi d'une «canadianisation» graduelle des corps professoraux et des cours universitaires<sup>8</sup>, ainsi que d'une prolifération des revues universitaires ou disciplinaires. Sans ignorer le rôle traditionnel des grandes fondations privées canadiennes comme celle de la Famille Samuel et Saidye Bronfman, il convient de rappeler l'apport de nouveaux organismes subventionnaires au soutien de la recherche universitaire et à la formation des jeunes chercheurs. Pour compléter ce tableau, signalons la multiplication des centres et des groupes de recherche en sciences sociales, dont bon nombre voient le jour dans les années 1970 et 1980. Mentionnons deux exemples québécois, l'Institut québécois de recherche sur la culture créé en 1979 et rattaché à l'Institut national de la recherche scientifique en 1994<sup>9</sup> et le Groupe de recherche et de formation en gestion des arts mis sur pied en 1984 et devenu en 1991 la Chaire de gestion des arts de l'École des hautes études commerciales de Montréal.

Bien d'autres milieux universitaires canadiens poursuivent eux aussi des recherches théoriques et appliquées sur les politiques culturelles, le rôle de l'État et l'impact des interventions gouvernementales. Soulignons, à titre indicatif, le Centre for the Study of Government and Business, l'Institut de recherche sur les politiques publiques de l'Université Fraser, le Centre Robarts sur les études canadiennes de l'Université York, l'École des études politiques de l'Université Queen's et l'Institut en analyse de politiques de l'Université de Toronto.

Enfin, comme le signale Jean Turgeon<sup>10</sup>, ce n'est qu'au cours des années 1986, que les gouvernements canadiens, tant fédéral que provinciaux, mettent en place, au sein des ministères et organismes d'État, divers services et directions chargés de faire l'évaluation des politiques et programmes publics. Il faut dire qu'on y produit tres souvent des études stratégiques, c'est-à-dire à caractère politique, qui visent le soutien et le maintien des activités des ministères et organismes. Au début des années 1990, comme en témoigne la recension bibliographique de Humphries et Schafer (1997), la fréquence de ce type de documents s'accentue fortement dans les secteurs des industries culturelles (édition, production cinématographique, etc.). Rappelons que plusieurs de ces évaluations coïncident alors avec les différents groupes de travail qui étudient l'une ou l'autre des politiques culturelles fédérales et provinciales.

#### L'EFFET DES GRANDES IDÉOLOGIES

Au Québec comme au Canada anglais, les chercheurs préoccupés par la culture et les politiques culturelles semblent d'abord avoir été influencés par deux grandes

<sup>8.</sup> F. Harvey, « Les politiques culturelles au Canada et au Québec. Perspectives de recherche », 1998, p. 11.

<sup>9.</sup> Pour un historique de cette institution et une description de ses objets de recherche, voir Fernand Hamer L'Institut québécois de recherche sur la culture, 1979-1993, Québec, INRS-Culture et Société, 1994.

<sup>10.</sup> J. Turgeon, « Évolution et leçons de l'évaluation de programme aux gouvernements du Canada et du Québel dans : Gérard Éthier (dir.), L'administration publique - diversité de ses problèmes, complexité de sa gestion, Milliand Presses de l'Université du Québec, 1994, p. 83-108.

idéologies politiques: le nationalisme et le libéralisme<sup>11</sup>. Toutefois, un nouveau courant a vu le jour au Québec au cours des années 1970 à la faveur de ce que Gilles Bourque appelle la «sociologie de l'émancipation» qui se partage alors entre la sociologie «culturaliste» dont les deux grands maîtres à penser sont Fernand Dumont et Marcel Rioux et la sociologie «politiste» qui, largement dominée par l'idéologie marxiste, s'attarde particulièrement aux conflits de classes et aux rapports sociopolitiques<sup>12</sup>.

Depuis une vingtaine d'années, le néolibéralisme, cette nouvelle doctrine qui constitue une sorte de résurgence du libéralisme, s'impose de façon prégnante dans les destinées des États occidentaux et au sein des différents groupes d'acteurs sociaux. S'interrogeant sur les capacités et les responsabilités de l'État, les réalités économiques et la demande sociale des publics, l'idéologie libérale – ou sa version plus actualisée, l'idéologie néolibérale – s'appuie sur des enjeux qui échappent au contrôle des gouvernements.

Cette nouvelle idéologie, selon ses adversaires, compte généralement sur l'efficacité du marché pour réguler l'économie et la plupart des secteurs de l'activité humaine, prône le laisser-faire et le désengagement de l'État, soutient les principe de la déréglementation et de la privatisation des activités économiques et contribue à l'affaiblissement des systèmes de protection sociale. Dans ses mémoires, *Récit d'une émigration*, Fernand Dumont soulignait d'ailleurs son inquiétude face à ce discours inflexible. « Je me demandais comment la culture est rendue conforme aux impératifs de la vie économique, comment l'unanimité de la valeur économique arrive à s'imposer, non seulement par la logique de l'offre et de la demande mais par le modelage de la culture l'3. »

#### LES THÈMES DE RECHERCHE EN MATIÈRE DE CULTURE

Une revue relativement exhaustive des écrits permet de constater que la recherche sur la culture et les politiques culturelles, effectuée en milieux anglo-canadien et québécois, s'est développée dans des champs diversifiés, tantôt distincts, tantôt similaires, et que la communauté de chercheurs semble se départager entre « deux solitudes des communautés linguistiques canadiennes <sup>14</sup> » ou « deux solitudes scientifiques <sup>15</sup> ».

<sup>11.</sup> Voir l'intéressant article de Pierre-Yves Bonin qui met en rapport ces idéologies avec différentes générations d'intellectuels canadiens préoccupés par la question de la culture et de l'identité nationale : « Libéralisme et nationalisme, où tracer la ligne? », Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique, 30, 2, juin 1997, p. 235-256; voir aussi Richard Handler, Nationalism and the Politics of Culture in Quebec, Madison, University of Wisconsin Press, 1988.

Gilles Bourque, « Société traditionnelle, société politique et sociologie québécoise: 1945-1980 », Cahiers de recherches sociographiques, 20, 1993, p. 45-83.

<sup>13.</sup> F. Dumont, Récit d'une émigration : mémoires, Montréal, Boréal, 1997.

<sup>14.</sup> Richard E. Collins, « Broadcasting and National Culture in Canada », *British Journal of Canadian Studies*, 4, 1, 1989, p. 35-57.

<sup>15.</sup> F. Harvey, loc. cit., 1998.

Fernand Harvey a d'ailleurs très bien mis en parallèle la recherche canadienne et la recherche québécoise sur les politiques culturelles lors du colloque de fondation du Réseau canadien de recherche culturelle (RCRC) en juin 1998: les chercheurs anglocanadiens, mentionne-t-il, « ont accordé plus d'importance à l'étude des processus politiques en matière de culture et de communication », alors que les chercheurs québécois « ont mis davantage l'accent sur l'étude des pratiques culturelles des créateurs des groupes sociaux, des communautés et du public en général ». D'autre part, comme il le souligne, il existe aussi une distinction entre la recherche gouvernementale « plus empirique et axée sur la mise en œuvre et l'évaluation des politiques », et la recherche universitaire, « plus théorique et englobante, mais souvent éloignée du terrain 16 ».

Pour rendre compte de l'évolution de la recherche en ce domaine, nous avons regroupé les études et travaux recensés sous trois grandes thèmes de recherche: les activités artistiques (arts et lettres), les médias et les industries culturelles et, enfin, les institutions et les organismes culturels canadiens et québécois. En guise de conclusion, et avec un intérêt bien avoué, nous nous attarderons essentiellement à ces domaines plus récents et encore peu explorés que sont les études sur le rôle de l'État et les groupes de pression dans le champ de la culture et sur l'analyse comparative des politiques culturelles.

## LES ACTIVITÉS ARTISTIQUES

Ce secteur, qui couvre les arts visuels, les arts de la scène et la littérature, a suscité très tôt l'intérêt des chercheurs rattachés à certains ministères et à de nombreux groupes, institutions et organismes préoccupés tout autant par la création et l'expression artistique que par les questions de diffusion et de réception des œuvres produites. Les politiques culturelles, qui ont pour but de soutenir et d'orienter cette production et ces pratiques, ont également été l'objet de plusieurs recherches, analyses et évaluations.

Le Conseil des arts du Canada, celui de l'Ontario, la Conférence canadienne des arts, Patrimoine Canada, Statistique Canada et le ministère de la Culture et des Communications du Québec sont les plus actifs en ce domaine. Jusqu'à ce jour, ils ont suscité plusieurs recherches qui évaluent l'enseignement des arts, la performance et le rayonnement international des artistes, la précarité et les besoins financiers de certains secteurs d'activité et la demande du public. Plusieurs documents à caractère plus politique ou administratif produits par eux sont en réalité des bilans, des rapports, des mémoires ou des évaluations de programmes. D'un autre côté, les associations professionnelles et les organismes de production et de diffusion de l'art et de la culture ont eux aussi initié et soutenu plusieurs recherches. En fait, comme en témoignent les bibliographies imprimées ou informatisées et les catalogues des bibliothèques (Bibliothèque nationale du Canada et universités), les écrits en ce domaine sont abondants.

L'ouvrage de D. Paul Schafer et d'André Fortier, *Historique des politiques fédérales dans le domaine des arts au Canada (1944-1988)* (1989), constitue un exemple intéressant à signaler. Préparée à la demande du ministère fédéral des Communications et soutenue par la Conférence canadienne des arts (CCA), organisme voué à la défense des intérêts de la communauté artistique canadienne, cette recherche empirique met en évidence les actions gouvernementales, les sources de conflits entre les gouvernements, provinciaux et fédéral, les rôles joués par les institutions et associations culturelles et les compétences et modes de coopération entre les acteurs. Au terme de leur réflexion, les chercheurs proposent une liste de priorités auxquelles le gouvernement fédéral devrait s'attaquer: plus de soutien financier et législatif, plus de contenu canadien dans la production artistique, plus d'interventions dans le domaine des nouvelles technologies, etc.

Une concordance évidente apparaît si l'on met en parallèle les observations et réflexions contenues dans ce genre d'études et les travaux des différents comités d'étude et commissions parlementaires. Nous retiendrons un seul exemple, celui de la question du statut de l'artiste, telle qu'abordée dans les travaux gouvernementaux et par les chercheurs universitaires ou autres. Rappelons tout d'abord de la part du Québec, les travaux de la Commission parlementaire sur le statut de l'artiste (1986-1987), les deux lois adoptées en ce sens en 1987 et en 1988<sup>17</sup> et, de la part d'Ottawa, la création du Comité consultatif canadien sur le statut de l'artiste en 1987 et le dépôt du projet de loi C-7 en mai 1991<sup>18</sup>. Par ailleurs, la bibliographie de Humphries et Schafer (section 3.6.7) recense une vingtaine de documents soutenant des interventions politiques concernant les artistes entre 1986 et 1992. La dizaine d'autres documents s'adressent, pour leur part, à des comités aviseurs sur le statut de l'artiste de différentes provinces canadiennes, ainsi qu'au Tribunal canadien des relations professionnel-les artistes-producteurs.

Parallèlement à ce type de recherche gouvernementale, les milieux universitaires poursuivent depuis les années 1980 des réflexions, souvent théoriques, mais aussi appliquées, sur le domaine des arts, dont des recherches inspirées de la sociologie de la culture et de la sociologie de l'art. Mentionnons, à titre indicatif, les réflexions de Raymonde Moulin, de Léon Bernier et d'Isabelle Perreault, de Marcel Fournier, de Jean-Guy Lacroix et de Marie-Josée Raymond et David Silcox sur les arts et la culture<sup>19</sup>.

<sup>17.</sup> Loi sur le statut professionnel et les conditions d'engagement des artistes de la scène, du disque et du cinéma, en 1987 et la Loi sur le statut professionnel des artistes des arts visuels, des métiers d'art et de la littérature et sur leurs contrats avec les diffuseurs, en 1988.

Loi concernant le statut de l'artiste et régissant les relations professionnelles entre artistes et producteurs au Canada, en mai 1991.

<sup>19.</sup> R. Moulin, « De l'artisan au professionnel : l'artiste », dans : Sociologie du travail, 4, 1983, p. 388-403 ; L. Bernier et I. Perreault, L'artiste et l'œuvre à faire, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1985 ; M. Fournier, Les générations d'artistes, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986 ; J.-G. Lacroix, La condition d'artiste : une injustice, Montréal, VLB Éditeur, 1990 ; M.-J. Raymond, « Les arts et la culture », et D. Silcox, « Arts et culture », dans : Think Globally/Penser globalement : les actes du 42<sup>e</sup> congrès annuel, Toronto, IAPC, 1990, p. 273-280, p. 287-297.

Enfin, les travaux réalisés dans le domaine de l'économie de la culture constituent un volet important de la recherche sur les activités artistiques et la participation du public depuis le début des années 1980. Ce concept relativement récent légitime cette alliance jugée désormais vitale entre l'art et l'argent, entre la culture et le marché, entre le consommateur et le produit culturel. Associant développement culturel et développement économique, ce concept se traduit dans des études sur la rentabilité et la « comptabilité de la culture » (apport au PIB, dépenses culturelles publiques, investissements culturels), sur le financement de la culture et les fonds privés (ressources, coûts, dépenses de fonctionnement, subventions, mécénat, etc.) et sur la valorisation du rôle socio-économique de l'art (apport des artistes à la société, à l'économie).

C'est également au début des années 1980 que le gouvernement fédéral et celui du Québec mettent sur pied des sections spécifiques chargées de produire des statistiques culturelles rendant compte de divers phénomènes. Plusieurs chercheurs des services gouvernementaux et des milieux universitaires tentent de quantifier l'apport des artistes à l'économie nationale, d'évaluer les demandes et la consommation du public en biens culturels (bibliothèques, livres, disques, théâtre, cinéma) et d'estimer la fréquentation des institutions et activités culturelles. On peut, sans commettre un impair, associer l'augmentation de ce type d'analyse aux périodes de restrictions budgétaires des années 1980 et du début des années 1990 qui suscitent chez les décideurs politiques et la population en général des interrogations quant aux finalités des interventions gouvernementales<sup>20</sup>.

#### LES MÉDIAS ET LES INDUSTRIES CULTURELLES

Privilégié par les chercheurs et par les gouvernements depuis le début des années 1980, le domaine des médias, tel qu'on le définit traditionnellement, comprend la presse écrite (journaux et magazines), la télévision et la radio. Les industries culturelles, pour leur part, incluent l'édition du livre, la production cinématographique et télévisuelle, les industries du disque et du spectacle. Signe de l'importance du seul secteur de la radiodiffusion, le gouvernement fédéral lui octroie environ 70 % des dépenses culturelles fédérales totales en 1988, comparativement à 5,6 % pour le Conseil des arts et à 7,2 % pour les musées nationaux<sup>21</sup>.

<sup>20.</sup> Ainsi, trouvera-t-on des réflexions du genre dans les ouvrages suivants: Jean-Guy Lacroix, François Boudreau, Johanne Groulx, Richard Terry, La situation socioéconomique des artistes interprètes et des auteurs au Québec, Montréal, Groupe de recherche sur les industries culturelles et l'informatisation sociale (GRICIS), Université du Québec, 1988; Jean-Paul Baillargeon, Les pratiques culturelles des Québécois. Une autre image de nous-mémes, Québec, Institut québécois de recherche sur la culturel, 1986; Jean-Guy Lacroix, La condition d'artiste: une injustice, Outremont, VLB, 1990 (coll. Études québécoises, n° 12); Jean-Paul Baillargeon, Les publics du secteur culturel: nouvelles approches, Sainte-Foy, Institut québécois de recherche sur la culture, 1996 (coll. Culture et société); ou encore de Ronald Holgerson, Profil des Canadiens consommateurs d'art, Ottawa, Marketing des arts, DOC, 1992, une étude réalisée suite à une vaste enquête auprès de 52 000 Canadiens.

John Meisel, « Fanning the Air: The Canadian State and Broadcasting », dans: Transactions of the Royal Society
of Canada/Mémoires de la Société royale du Canada, series V, vol. IV, 1989, p. 191-204.

Gabrielle Lachance soulignait en 1984 que les études québécoises sur les industries culturelles avaient jusqu'alors «généralement porté sur des questions très ponctuelles et avaient été effectuées pour la plupart par des fonctionnaires en vue d'aider à la création de programmes gouvernementaux ou à l'élaboration de politiques sectorielles<sup>22</sup>». Chose certaine, l'omniprésence législative, réglementaire et institutionnelle des gouvernements dans le domaine des médias et des industries culturelles et leur prédominance dans le développement de la recherche ont eu plusieurs conséquences. Nous en noterons trois.

La première est d'avoir produit au Canada anglais, selon Roger de la Garde et al.23, un discours qui est «almost entirely a government or regulatory discourse» donc plus articulé autour de l'identité culturelle et plus teinté par le nationalisme canadien. Bien plus, selon Steven Globerman<sup>24</sup>, l'omniprésence des gouvernements et cette réorientation sensible des ressources économiques vers la production et la diffusion des cultures depuis le début des années 1980 représentent « un danger éventuel » pour l'autonomie intellectuelle, la liberté d'expression et la production d'information impartiale. La deuxième conséquence est d'avoir entraîné au sein des structures universitaires et des programmes gouvernementaux existants une multiplication d'équipes multidisciplinaires de recherche. La troisième, enfin, est d'avoir produit une lecture particulièrement «canadianisée» chez les chercheurs anglo-canadiens, comparativement à une lecture plus «légitimante» des chercheurs québécois francophones: les premiers font souvent abstraction de la présence des gouvernements provinciaux en ce domaine alors que les seconds construisent généralement leur corpus d'analyse en tenant compte du rôle du fédéral dans le secteur des médias et des industries culturelles.

Chose certaine, on peut répartir les écrits sur les médias et les industries culturelles entre des études traitant des enjeux politiques et/ou idéologiques, où l'on retrouve souvent en trame de fond les questions relatives aux compétences fédérales-provinciales et au nationalisme (canadien ou québécois), et celles, plus récentes, qui font état des enjeux proprement économiques. Mais tout d'abord, tentons de tracer l'évolution de la recherche en ces domaines.

Les premières études sur la radiodiffusion, l'industrie de l'imprimé et du magazine semblent remonter aux années 1970. À cette époque, on se préoccupe particulièrement de la compétition entre les entreprises de presse et entre les radiodiffuseurs, et de la concentration des entreprises. La recherche sur le livre serait plus récente, tout comme celle sur l'industrie du disque et sur les médias électroniques. Le développement des marchés (domestique et international) et l'apparition de nouvelles technologies de production et de distribution ont cependant obligé le réexamen des interventions de l'État en ce domaine.

<sup>22.</sup> G. Lachance, La Culture, une industrie?, 1984, p. 11.

<sup>23.</sup> R. de la Garde et al., « Cultural Development : State of the Question and Prospect for Québec », 1994, p. 203.

<sup>24.</sup> S. Globerman, Cultural Regulation in Canada, 1983, p. xxvi.

Plusieurs travaux insistent sur le rôle des gouvernements comme sponsors (commissions royales d'enquêtes, ministères et corporations de la Couronne) et émettent des jugements parfois sévères à l'endroit des décisions politiques. Mentionnons les ouvrages et articles de Frank W. Peers et de Richard E. Collins sur les politiques canadiennes de radiodiffusion, de Manjunath Pendakur sur l'industrie canadienne du film et d'Arthur Siegel sur les médias canadiens<sup>25</sup>. Entre-temps, Paul Audley<sup>26</sup> propose une analyse intéressante de ces secteurs d'activité. Au terme de sa réflexion, il conclut au manque de cohérence et de systématisation des politiques culturelles fédérales en ces domaines.

Le contentieux Ottawa-Québec retient évidemment l'attention, notamment en matière de communication. Alain Laramée<sup>27</sup> analyse la position historique des deux gouvernements et le repli graduel du Québec à compter des années 1980. Selon lui, les objectifs des deux gouvernements semblent analogues: « protéger l'identité culturelle et nationale et assurer la coordination efficace des communications en même temps que l'accès à un plus large public possible». Pour leur part, Jean-Guy Lacroix et Benoît Lévesque<sup>28</sup> considèrent les effets de la vision « nationale canadienne » sur les industries culturelles québécoises. Deux ans plus tard, ils brossent un tableau d'ensemble de l'évolution des politiques culturelles fédérales du Parti libéral entre 1964 et 1984 et tentent de démontrer que, « du point de vue de la souveraineté et de l'indépendance culturelle du Canada, la politique culturelle a échoué<sup>29</sup> ».

La recherche sur les enjeux économiques semble se répartir en deux grandes catégories. Il y a d'abord les études qui soutiennent et prônent le protectionnisme des gouvernements. Au Québec, par exemple, la question de la libéralisation des échanges au cours des années 1980 suscite de nombreux questionnements sur l'avenir des industries culturelles. Par exemple, Cécile Sabourin<sup>30</sup> se demande si la création artistique va survivre au libre-échange, alors que Richard D. French<sup>31</sup> s'interroge quant à

<sup>25.</sup> F. W. Peers, The Public Eye: Television and the Politics of Canadian Broadcasting, 1952-1968, Toronto, University of Toronto Press, 1979; R. E. Collins, Lessons for the Old Countries: Broadcasting and the National Culture in Canada, London, Canadian High Commission, 1982; Television: Policy and Culture, London, Unwin Hyman 1990, et Culture, Communication, and National Identity. The Case of Canadian Television, Toronto, University of Toronto Press, 1990; M. Pendakur, Canadian Feature Film Industry: Monopoly and Competition, thèse de doctorat, Université Simon Fraser, Ottawa, National Library of Canada, 1981, et Canadian Dreams and American Control: The Political Economy of the Canadian Film Industry, Détroit, Wayne State University Press, 1990. A. Siegel, Politics and the Media in Canada, Toronto, McGraw-Hill Ryerson, 1983.

P. Audley, Canada's Cultural Industries: Broadcasting, Publishing, Records and Film, Toronto, J. Lorimer and Co. en association avec le Canadian Institute for Economic Policy, 1983.

A. Laramée, « Le dossier des communications au Québec : historique des relations entre Québec et Ottawa 1991.

<sup>28.</sup> J.G. Lacroix et B. Lévesque, « Industries culturelles canadiennes au Québec ; un enjeu vital »,1986.

<sup>29.</sup> J.-G. Lacroix et et B. Lévesque, « Les libéraux et la culture : de l'unité nationale à la marchandisation de la culture (1963-1984) », 1988.

C. Sabourin, « Libre-échange et les industries culturelles : la création artistique survivra-t-elle au libre-échange? - dans : Pierre J. Hamel (dir.), Un marché, deux sociétés?, Montréal, ACFAS, 1987, p. 247-257 (Les Cahiers scientifiques, 51).

R. D. French, La survie culturelle au petit écran: Québec contre Dallas, Paper presented at Annenberg School of Communications, University of Southern California, Los Angeles, 19 janvier 1988.

la survie culturelle du petit écran. De tels questionnements sont également très présents au Canada anglais<sup>32</sup>. Mais parallèlement à ce type de réflexions, quelques chercheurs réalisent des études plus prescriptives et engagées. Plus rares, ces études qui utilisent très souvent l'approche économique émettent généralement des jugements sévères sur la valeur des politiques et sur le rôle des différents acteurs, dont les groupes de pression. Au Canada anglais, on reconnaît notamment les travaux de Steven Globerman, économiste et spécialiste de la réglementation gouvernementale.

Ainsi, dans Cultural Regulation in Canada (1983), Globerman critique sévèrement les arguments qui soutiennent l'intervention de l'État dans les activités culturelles et tente d'en évaluer les conséquences. L'auteur se demande comment le gouvernement peut évaluer adéquatement les mérites des mécanismes et des objectifs de l'aide gouvernementale aux industries culturelles. Il s'interroge également sur la valeur et la justesse des instruments de mesure dont les décideurs disposent pour évaluer l'intervention gouvernementale dans les activités culturelles. Tout en mettant en doute le fait que cette intervention ait pu favoriser « le bien-être général des Canadiens » notamment parce qu'elle a contribué à empêcher la consommation d'une programmation culturelle étrangère, et en faisant montre d'un certain pessimisme quant à la possibilité d'une politique «bien avisée», Globerman propose différents correctifs ou mesures. Par exemple, il suggère l'établissement d'objectifs clairs et mesurables, l'adoption et l'implantation de stratégies efficaces pour atténuer les faiblesses du marché et une bonne compréhension des fonctions sous-jacentes à la production culturelle de la part des policy makers. On trouvera également de telles réflexions chez d'autres économistes, comme Pierre Lemieux dans « Réflexions libres sur l'État et la culture33 ».

S'attardant particulièrement au domaine de la langue et de la littérature, Lemieux critique ouvertement la politique culturelle qui « sert d'abord à nourrir une faune de créateurs subventionnés dont les talents, tels qu'évalués par les consommateurs en tout cas sont souvent inversement proportionnels aux subventions qu'ils reçoivent<sup>34</sup> ». Lemieux n'est pas plus tendre envers les « groupes d'intérêt » et les milieux artistiques et littéraires qu'il qualifie de « mafia » « qui non seulement parasite les contribuables et sclérose le véritable talent, mais qui fait la pluie et le beau temps dans le monde culturel et dans l'opinion publique<sup>35</sup> ». Bref, au terme de sa réflexion, Lemieux conclura en reprenant une phrase célèbre de Courier : « Ce que l'État encourage dépérit, ce qu'il protège meurt. »

<sup>32.</sup> Voir J. Humphries et D. P. Schafer, op. cit.

<sup>33.</sup> P. Lemieux, « Réflexions libres sur l'État et la culture », dans: F. Sauvageau (dir.), Les politiques culturelles à l'épreuve. La culture entre l'État et le marché, 1996, p. 151-169.

<sup>34.</sup> Ibid., p. 154.

<sup>35.</sup> Ibid., p. 157.

#### LES ÉTUDES SUR LES INSTITUTIONS CULTURELLES

Les recherches sur les institutions culturelles canadiennes et québécoises sont fort nombreuses et beaucoup plus anciennes. Rappelons que plusieurs ministères institutions, organismes, agences et sociétés d'État voués au domaine de la culture et du patrimoine ont vu le jour depuis le début du siècle. Il n'y a donc rien de surprenant à ce que l'on compte un nombre important de monographies produites pour le compte de l'un ou l'autre de ces organismes et qui rappellent leur contribution passée et présente à l'édification d'une culture et d'un patrimoine national. Chose certaine, outre les nombreux mémoires de maîtrise et thèses de doctorat recensés dans les catalogues des bibliothèques universitaires, la recherche commanditée et institutionnelle est importante en ce domaine et les historiens, chercheurs spécialisés en histoire de l'art ou en d'autres disciplines connexes sont très présents.

On peut inscrire dans ce type de production les monographies historiques de David W. Zimmerly, de Jean Hamelin, de Fernand Harvey et de Christine Tarpin sur des musées nationaux, de Donald Creighton sur les lieux historiques et les parcs nationaux et d'Alain Gelly et al. sur la Commission des biens culturels du Québec, de Jean Paquin sur les maisons de la culture de Montréal, de Gildas Illien sur la Place des Arts, ainsi que l'article de Patrice Groulx et Alain Roy sur les lieux historiques de la région de Québec<sup>36</sup>. Généralement, ces travaux présentent une perspective globalisante qui contribue, sans conteste, à une meilleure compréhension de la genèse, du rôle et des impacts de ces institutions sur la culture canadienne et la culture québécoise. D'autres études se veulent plus critiques. Par exemple, Bernard Boucher<sup>37</sup> s'attarde aux conseils de la culture au Québec et dénonce la résistance des «fonctionnaires centralisateurs» du MAC. On peut inscrire dans cette catégorie, les réflexions de Kenneth Cabatoff sur la société d'État Radio-Québec, de Sylvia Bashevkin sur les différentes commissions royales d'enquête entre 1951 et 1987 et le nationalisme culturel canadien et de Marc Raboy sur la radiodiffusion canadienne et québécoise<sup>35</sup>.

<sup>36.</sup> D. W. Zimmerly, Museocinematograpgy: Ethnographic Film Programs of the National Museum of Man, 1811-1973, Ottawa, National Museum of Canada, 1974; J. Hamelin, Le Musée du Québec: histoire d'une institution nationale, sous la direction de Cyril Simard, Québec, Musée du Québec, 1991; F. Harvey, Le Musée du Québec son public et son milieu, sous la direction de Cyril Simard, Québec, Le Musée, 1991; C. Tarpin, Les musée québécois: de la sauvegarde de la mémoire collective à la communication: généalogie de la mise en place et de structuration du dispositif muséal au Québec, thèse de doctorat en communications, Université Concordia, 1985 et L'émergence du Musée de la Civilisation. Contexte et création, Québec, Musée de la Civilisation, 1987 (coll.Muséo); D. Creighton, Canada: les débuts héroïques, Montréal, Éditions Quinze, 1979; Alain Gelly, Louise Brunelle-Lavoie et Corneliu Kirjan, La passion du patrimoine: la Commission des biens culturels du Québec, 1922-1994, Sillery, Septentrion, 1995; J. Paquin, Diffusion et décentralisation culturelles: l'histoire des Maistra de la Culture de Montréal, thèse de doctorat en sociologie, Université de Montréal, 1995, Ottawa, Bibliothècus nationale du Canada, 1996; G. Illien, La Place des Arts et la Révolution tranquille. Les fonctions politiques de centre culturel, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval et Les Éditions de l'IQRC, 1999 (coll. Culture et société); P. Groulx et A. Roy, « Les lieux historiques de la région de Québec comme lieux d'expression identitaties 1965-1985 », Revue d'histoire de l'Amérique française, 48, 4, printemps 1995, p. 527-541.

B. Boucher, « Le contrôle du développement culturel et ses enjeux : le cas des conseils de la culture au Québec « Culture, Development and Regional Policy/Culture et développement régional », Canadian Issues/Themacanadiens, 9, 1988, p. 123-132.

<sup>38.</sup> K. Cabatoff, « Radio-Quebec: A Case Study of Institution-Building », Canadian Journal of Political Science Revue canadienne de science politique, 11, 1, mars 1978, p. 125-138; S. Bashevkin, « Does Public Opinion Matter

Comme cette dernière réflexion s'inscrit dans le contexte constitutionnel difficile et l'incertitude politique du début des années 1990, Raboy prend une attitude plus normative, mais assurément nationaliste, en proposant des « pistes à suivre [afin d']éviter les écueils édifiés par le système canadien ». Ainsi, il souligne l'importance d'une juridiction exclusive pour le Québec et la nécessité de mettre l'accent sur les aspects culturels et de soustraire ce secteur à la politisation traditionnelle. Il privilégie les aspects sociaux aux aspects politiques de la radiodiffusion et suggère de confier à une agence publique autonome le mandat d'appliquer la politique et de surveiller les activités des diffuseurs privés et publics. Raboy insiste aussi sur la nécessité d'assurer l'autonomie des diffuseurs « principes de la non-ingérence de l'État », et de les rendre imputables devant le public par de « nouveaux mécanismes démocratiques au-delà des mécanismes de réglementation par l'État et le marché<sup>39</sup> ».

Terminons avec quelques analyses des conseils des arts canadiens, dont le plus ancien, celui de le Saskatchewan a été créé en 1948. Ici aussi, les monographies et bilans historiques sont fort nombreux. Dans leur monographie historique, Laurent Mailhot et Benoît Melançon font un bilan qualitatif et chiffré de l'activité du Conseil des arts du Canada entre 1957 et 1982<sup>40</sup>. Pour sa part, Jack Lawrence Granatstein fait l'historique des dix premières années du Conseil des arts du Canada<sup>41</sup>, alors que De Roy MacSkimming trace vingt ans d'histoire du Conseil des arts de l'Ontario<sup>42</sup>. Paula Kelly et Elizabeth O'Kiely<sup>43</sup> s'intéressent respectivement au Conseil des arts du Manitoba depuis sa création et au Community Arts Council of Vancouver depuis son origine en 1946. Enfin, George Woodcock met en parallèle le rôle joué par le Conseil des arts du Canada et l'idée de « politisation » des arts, alors que Y. Bériault s'attarde au rôle et à l'avenir du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal<sup>44</sup>.

## QUELQUES PERSPECTIVES DE RECHERCHE

Cette brève recension des écrits sur les politiques culturelles en matière d'arts, de lettres et de communications depuis les années 1960, ainsi que sur les institutions,

The Adoption of Federal Royal Commission and Task Force Recommendations on the National Question, 1951-1987», Canadian Public Administration / Administration publique du Canada, 31, 1, automne 1988, p. 390-407; M. Raboy, Missed Opportunities: The Story of Canada's Broadcasting Policy, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1990; « Vers une politique québécoise de télévision: les leçons de l'histoire », L'Action nationale, 81, 9, novembre 1990, p. 1304-1329; et en collaboration avec André Roy, Les médias québécois: presse, radio, télévision, câblodistribution, Boucherville, Gaëtan Morin, 1992.

- 39. M. Raboy, « Vers une politique québécoise de télévision : les leçons de l'histoire », loc. cit., p. 1326-1329.
- 40. L. Mailhot et B. Melançon, Le Conseil des arts du Canada, 1957-1982, Montréal, Leméac, 1982.
- 41. J. L. Granatstein, « Culture and Scholarship: The First Ten Years of the Canada Council », Canadian Historical Review, 65, 4, décembre 1984, p. 441-474.
- 42. D. R. MacSkimming, Pour l'amour de l'art: historique du Conseil des arts de l'Ontario, 1963-1983, Toronto, Le Conseil, 1983.
- 43. P. Kelly, For the Arts: A History of the Manitoba Arts Council, Winnipeg, Manitoba Arts Council, 1995; E. O'Kiely, The Arts and our Town: Community Arts Council of Vancouver, 1946–1996, Vancouver, The Council, 1996.
- 44. G. Woodcock, Strange Bedfellows. The State and the Arts in Canada, 1985; Y. Bériault, Le rôle et l'avenir du Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal, Montréal, Le Conseil des arts de la Communauté urbaine de Montréal, 1988.

commande que l'on s'attarde, en guise de conclusion, à certaines perspectives jusqu'ici délaissées ou peu abordées. D'emblée, et de façon délibérée et intéressée, nous nous attarderons à deux domaines de recherche, celui de l'étude des coalitions et des groupes de pression dans le domaine de la culture et celui de l'analyse comparative des politiques culturelles.

En fait, en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle, l'insistance est plus grande que jamais sur la nécessité de saisir avec plus de finesse la complexité croissante du monde qui nous entoure, de revaloriser ou, du moins, de comprendre le nouveau rôle de l'État et de saisir avec plus d'acuité l'influence croissante des différents acteurs sociaux sur la gouvernance, les politiques et les programmes publics. D'ailleurs, de nombreux événements nous démontrent que les mécanismes traditionnels de contrôle et de décision des gouvernements ont perdu leur légitimité et que les zones d'influence des institutions politiques ne cessent d'évoluer et de se transformer. Pensons simplement au sommet de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à Seattle, à l'automne 1999.

Sur ce, rappelons que la présence et l'activité des coalitions, des groupes de pression et des *lobbies* dans le domaine de la culture et des politiques culturelles demeurent, encore de nos jours, un domaine peu exploré. Même en interrogeant les banques de données, les fonds bibliographiques et les catalogues des universités canadiennes et en combinant des descripteurs aussi larges que «culture», «coalition ou «groupe de pression», on obtient moins d'une dizaine de titres. Les premiers essais produits au Canada remontent à la première moitié des années 1970. Ces travaux s'attardent généralement à la culture politique, aux groupes de pression canadiens et américains, aux partis politiques et à des mouvements politiques. Aucun titre traitant directement des politiques culturelles canadiennes et québécoises n'est recensé avant la seconde moitié des années 1970.

La première étude à porter une attention particulière à ces questions semble être celle de Bernard Ostry<sup>45</sup>. Cet ouvrage présente non seulement le fruit des expériences professionnelles de l'auteur au sein de la bureaucratie fédérale et de ses années d'observation de la scène politique canadienne, mais il témoigne aussi de ses inquiétudes face à la montée du mouvement souverainiste québécois. En fait, cet essai semble finalement constituer une sorte de réponse à *La Politique québécoise dia développement culturel* (1978), présentée par le ministre péquiste Camille Laurin. puisque Ostry tente de définir, dans son septième et dernier chapitre, ce qu'est, selon lui, une politique culturelle de développement.

Certains organismes et associations professionnelles ont aussi publié des bilans et des études historiques faisant état de leurs actions et interventions auprès des gouvernements. Très souvent, ces ouvrages prennent un caractère de propagande. C'est le cas dans Qui nous sommes: la Conférence canadienne des arts: objectifs, historique, programme, conseil, exécutif, personnel, publications, membres et dans Union des

B. Ostry, The Cultural Connexion. An Essay on Culture and Government Policy in Canada, Toronto, Mc Clellandet Steward, 1978.

*écrivains québécois: 10<sup>e</sup> anniversaire, 1977-1987*<sup>46</sup>. On dénombre aussi certaines monographies comme celles d'Éthel Côté sur l'Union culturelle des Franco-Ontariennes (1977-1987) et de Louis Caron sur l'Union des artistes (1937-1987) <sup>47</sup>.

Quelques travaux ont été entrepris dans le secteur des industries culturelles. Ce sont, de Vincent Lemieux, *Le rôle des différents acteurs dans les politiques de radio-diffusion; présentation de trois scénarios*, de David J. Mitchell, « Culture as Political Discourse », de John Meisel, « Near Hit: The Parturition of a Broadcasting Policy » <sup>48</sup>. Bref, l'étude des groupes de pression et des coalitions dans le domaine culturel et artistique demeure un sujet encore peu exploré<sup>49</sup>.

D'autre part, l'analyse comparative des politiques publiques, rappelons-le, est l'étude des objectifs poursuivis, des moyens privilégiés et des effets obtenus par les différents gouvernements. Elle vise à comprendre pourquoi certains gouvernements « performent » mieux que d'autres face à des problèmes similaires, à connaître les institutions, les processus politiques et le rôle des groupes de pression, à élargir les horizons et à mieux comprendre le phénomène étudié. De nos jours, l'analyse comparative des politiques publiques se centre sur les environnements socio-économiques, les ressources naturelles et les dépenses nationales, sans omettre l'intérêt pour les politiques économiques et sociales, les structures corporatives et l'État providence.

Traditionnellement, les analyses comparatives sur les politiques culturelles canadiennes et québécoises se sont orientées selon les axes nord-sud (Canada anglais-États-Unis) et est-ouest (France-Québec). Très peu d'études, par contre, se concentrent sur des comparaisons inter-canadiennes (Québec-Canada anglais). Rappelons qu'outre le fait de rendre possible toutes sortes d'analyses, descriptive ou théorique, limitée ou étendue, et différents types de comparaisons, l'analyse comparée des politiques culturelles peut avoir de multiples utilités pour son utilisateur. Elle permet d'échapper à l'ethnocentrisme, d'apporter de meilleures explications des phénomènes sociopolitiques, de comprendre l'importance des liens entre les structures politico-administratives et la qualité de l'intervention gouvernementale, d'approfondir les connaissances et de stimuler l'imagination.

<sup>46.</sup> Conférence canadienne des arts, Qui nous sommes: la Conférence canadienne des arts: objectifs, historique, programme, conseil, exécutif, personnel, publications, membres, Toronto, Conférence canadienne des arts, 1976-1978/79; Union des écrivains du Québec, Union des écrivains québécois: 10° anniversaire, 1977-1987, Montréal, L'Union, 1987.

<sup>47.</sup> É. Côté, Plus qu'hier, moins que demain: recueil, Ottawa, Union culturelle des Franco-Ontariennes, 1986; L. Caron, La vie d'artiste: le cinquantenaire de l'Union des artistes, Montréal, Boréal, 1987.

<sup>48.</sup> V. Lemieux, Sainte-Foy, Université Laval, Laboratoire d'études politiques et administratives, 1987; D. J. Mitchell, dans: Lorimer Rowland et Donald C. Wilson (dir.), Communication Canada; Issues in Broadcasting and New Technology, Toronto, Kagan and Woo, 1988, p. 157-174; J. Meisel, dans: Katherine Graham (dir.), How Canada Spends, 1989/90: The Buck Stops Where?, chap. 6, Ottawa, Carleton University Press, 1989, p. 131-163

<sup>49.</sup> C'est dans l'optique de contribuer à un meilleur éclairage en ce domaine que nous avons réalisé une thèse de doctorat sur La Politique culturelle du Québec de 1992 : continuité ou changement? Les acteurs, les coalitions et les enjeux (Saint-Pierre, 2001, 605 p.). Cette thèse s'attarde tout particulièrement aux phases d'émergence, d'élaboration et d'adoption de la politique, tout en tentant de vérifier des hypothèses d'une « théorie alternative du processus politique » élaborée par Paul A. Sabatier, en collaboration avec Hank C. Jenkins-Smith, l'Advocacy Coalition Approach. Ce modèle d'analyse, qui cherche à expliquer le changement de l'action publique, accorde une place centrale aux croyances des membres d'une coalition et aux changements dus à leurs actions au fil des décennies.

## **BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE**

- ATKINSON, Dave, Ivan Bernier et Florian Sauvageau, Souveraineté et protectionnisme et matière culturelle, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 1991.
- Audley, Paul, Culture or commerce? Canadian culture after free trade, Toronto, Stoddar: 1997.
- Beeral, Christine, Le dilemme de l'État québécois face à l'invasion culturelle américaine une redéfinition du protectionnisme culturel au Québec, Québec, Institut québécois des hautes études internationales, 1995.
- Bellavance, Guy, et Marcel Fournier, «Rattrage et virages: dynamismes culturels et interventions étatiques dans le champ de production des biens culturels», dans : Gérard Daigle et Guy Rocher, *Le Québec en jeu. Comprendre les grands défis*. Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1992, p. 512-548.
- Bernier, Ivan et Richard Collins, *Politiques culturelles, intégration régionale et mondialisation*, Sainte-Foy, Centre d'études sur les médias, 1998.
- Bonin, Daniel, «La culture à l'ombre de deux capitales», dans Douglas Young et Robert Young (dir.), *Canada: the State of Federation 1992*, Ottawa, Institut des relations intergouvernementales, 1992, p. 183-206.
- Chartrand, Harry Hillman, *Research Bibliography of the Cultural Industries*, Ottawa. Futures, 1979 (Arts Research Monograph, n°4).
- Colbert, François, Cynthia Fortin et Geneviève Lebrun, *La gestion dans les médias: bibliographie*, publié en collaboration avec le Centre d'études sur les médias. Montréal/Québec, École des hautes études commerciales, 1995.
- Colbert, François, Sophie Morgenstern, Le marketing des arts et de la culture, une bibliographie analytique et sélective, Montréal, École des hautes études commerciales, 1997.
- Conseil des arts du Canada, répertoire des travaux de recherche sur les arts. Recherche et évaluation, Ottawa, Le Conseil, Recherche et évaluation, 1984-1993.
- De la Garde, Roger et al., «Cultural Development: State of the Question and Prospect for Québec», dans: Stuart McFadyen et al. (dir.), Cultural Development in an Open Economy, 19, numéro special 3-4, Canadian Journal of Communication, 1994.
- Dussault, Gabriel (dir.), L'État et la culture, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1986.
- FORTIER, André et D. Paul Schafer, *Historique des politiques fédérales dans le domaine des arts au Canada (1944-1988)*, ministère des Communications, Ottawa, Conférence canadienne des arts/Canadian Conference of the Arts, 1989.
- GLOBERMAN, Steven, *Cultural Regulation in Canada*, Montréal, L'Institut de recherches politiques, 1983.
- ——, Culture, Governments and Markets: Public Policy and the Culture Industries, Vancouver, Fraser Institute, 1987.

- HANDLER, Richard, Nationalism and the Politics of Culture in Quebec, Madison, Wisconsin, University of Wisconsin Press, 1988.
- HARVEY, Fernand, « Les politiques culturelles au Canada et au Québec. Perspectives de recherche », Communication présentée au premier Colloque du Réseau canadien de recherche culturelle, dans le cadre du Congrès des sciences sociales et humaines, Université d'Ottawa, 3 juin 1998 (manuscrit transmis par l'auteur).
- HAWKINS, Richard W. et al., The Official Story: A Research Guide to Canadian Government Documents Concerning Cultural Policy, Burnaby, Simon Fraser University, 1991.
- Humphries, Jill, et D. Paul Schafer, A Bibliography of Canadian Cultural Management and Policy, Waterloo, Centre de gestion culturelle, 1997 (également sur le site suivant: http://ccm.uwaterloo.ca/cultbib/).
- JEFFREY, Brooke, La politique culturelle du Canada de Massey-Lévesque à Applebaum-Hébert, Ottawa, Service de recherche de la Bibliothèque du Parlement, Division des affaires politiques et sociales, 1992.
- KEENE, Shelagh, Canadian Regionalism and Political Culture: A Bibliography, Montréal, Institute for Research on Public Policy, 1985.
- LACHANCE, Gabrielle, La Culture, une industrie?, nº 7 de Questions de culture, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1984.
- —, Le rapport industrie/culture: quelques indications bibliographiques, 5 vol., Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1987.
- LACROIX, Jean-Guy, et Benoît Lévesque, «Industries culturelles canadiennes au Québec: un enjeu vital! », Cahiers de recherche sociographique, 4, 2, automne 1986, p. 129-168.
- , «Les libéraux et la culture: de l'unité nationale à la marchandisation de la culture (1963-1984)», dans: Yves Bélanger et al., L'Ère des libéraux: le pouvoir fédéral de 1963 à 1984, Sillery, Les Presses de l'Université du Québec, 1988, p. 405-442.
- LARAMÉE, Alain, « Le dossier des communications au Québec : historique des relations entre Québec et Ottawa », Action nationale, 81, 9, novembre 1991, p. 1165-1184.
- Lemieux, Vincent, « Conclusion. Des politiques culturelles comme les autres? », dans : Florian Sauvageau (dir.), Les politiques culturelles à l'épreuve. La culture entre l'État et le marché, Sainte-Foy, Institut québécois de recherche sur la culture, 1996.
- Meisel, John «Flora et Fauna on the Rideau: The Making of Cultural Policy », dans Katherine A. GRAHAM (dir.), How Ottawa Spends, 1988-1989, Carleton, University Press, 1988.
- -, « Considérations des rapporteurs », dans Politiques culturelles, pratiques culturelles et changements sociaux. Explorer les liens entre culture et société, Actes du colloque de fondation du Réseau canadien de recherche culturelle (RCRC) en juin 1998.

- Murray, Catherine, « Relier les politiques, les pratiques et les changements: questions, lacunes et orientations dans le domaine de la recherche culturelle », dans Politiques culturelles, pratiques culturelles et changements sociaux. Explorer les liens entre culture et société, Actes du colloque de fondation du Réseau canadien de recherche culturelle (RCRC) en juin 1998.
- Presses de l'Université Laval et les Éditions de l'IQRC (PUL-IQRC). Consulter le site internet des PUL-IQRC pour une liste exhaustive des ouvrages produits dans le domaine de la culture et des politiques culturelles par les chercheurs du centre Culture et Société, de l'Institut national de la recherche scientifique (http://www.inrs-ucs.uquebec.ca/), voir à l'adresse du catalogue des PUL: http://www.ulaval.ca/pul.
- SAINT-PIERRE, Diane, La Politique culturelle du Québec de 1992: continuité ou changement? Les acteurs, les coalitions et les enjeux, thèse de doctorat en administration publique, Québec, ENAP, 2001.
- SAUVAGEAU, Florian (dir.), Les politiques culturelles à l'épreuve. La culture entre l'État et le marché, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval et les Éditions de l'IQRC, 1996.
- Schafer, D. Paul et André Fortier, *Historique des politiques fédérales dans le domaine des arts au Canada (1944-1988)*, Ottawa, Conférence canadienne des arts et ministère des Communications, 1989.
- Tremblay, Gaëtan, Les industries culturelles et de la communication au Québec et au Canada, Québec, Les Presses de l'Université du Québec, 1990.
- Université à l'adresse suivante: http://www.library.ubc.ca/). Ce site se consacre aux politiques publiques canadiennes. On y recense plus de 1 200 titres francophones et anglophones dans le domaine des politiques culturelles. Sur ce site, on recense une quinzaine d'adresses, s'attardant notamment aux secteurs de la radiodiffusion et des communications (http://www.library.ubc.ca/poli/cpwebm.html), aux politiques publiques et à la société canadienne (http://www.library.ubc.ca/rsrc/canpol.html), aux groupes de pression, groupes d'intérêt et mouvements sociaux (http://www.library.ubc.ca/poli/cpwebint.html), ainsi qu'à diverses politiques sectorielles (politiques économiques, politiques et relations étrangères, ethnicité et politiques canadiennes, relations fédérales-provinciales, etc.).
- Woodcock, George, Strange Bedfellows. The State and the Arts in Canada, Vancouver Toronto, Douglas et McIntyre, 1985.
- Zuzanek, Jiri (dir.), *Social Research and Cultural Policy*, Waterloo, Otium Publications, 1979. Voir notamment le chapitre de John Meisel, «Social Research and the Politics of Culture».

## Principaux énoncés d'une politique culturelle québécoise et études diverses commandées par le gouvernement fédéral ou par le MAC

- GROUPE-CONSEIL SUR LA POLITIQUE CULTURELLE DU QUÉBEC, Une politique de la culture et des arts. Proposition présentée à madame Liza Frulla-Hébert, ministère des Arfaires culturelles du Québec par le Groupe-conseil sous la présidence de monsieur Roland Arpin, Québec, Les Publications du Québec, juin 1991, 328 p.
- QUÉBEC, COMITÉ MINISTÉRIEL PERMANENT DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL ET SCIENTIFIQUE, La juste part des créateurs. Pour une amélioration du statut socio-économique des créateurs québécois, Québec, Éditeur officiel, 1980, 72 p.
- Québec, Comité ministèriel permanent du développement culturel et scientifique MINISTÈRE DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES ET DE L'IMMIGRATION, Autant de façons d'être Québécois: plan d'action du gouvernement du Québec à l'intention des communautés culturelles, Québec, Gouvernement du Québec, ministère d'État au Développement culturel et scientifique, 1981, 78 p.
- Québec, MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES, Livre blanc de la culture, Québec, MAC. 1965, 258 p. (dactylographiées) (Les conclusions et les 60 recommandations du Livre blanc sont reproduites dans le Livre vert de L'Allier: Pour l'évolution de la politique culturelle: document de travail, Québec, Le Ministère, 1976, p. 16-
- —, Pour l'évolution de la politique culturelle: document de travail / Jean-Paul L'Allier, ministre des Affaires culturelles, Québec, Le Ministère, 1976, 258 p.
- —, Des actions culturelles pour aujourd'hui. Programme d'action du ministère des Affaires culturelles, Québec, Le Ministère, 1983, 69 p.
- ——, Les Affaires culturelles: bilan-actions-avenir, Québec, Le Ministère, 1988.
- -----, Étude sur le financement des arts et de la culture au Québec / Samson Bélair/ Deloitte & Touche, Montréal, Samson, Bélair/Deloitte & Touche, 1990, 323 p.
- ----, La politique culturelle du Québec. Notre culture, notre avenir, Québec, Le Ministère, 1992, 150 p.
- Québec, ministère des Communications, Pour une politique québécoise des communications: document de travail, Québec, Le Ministère, 1971, 65 p.
- Québec, ministère d'État au Développement culturel, La politique québécoise de la langue française: présentée à l'Assemblée nationale et au peuple du Québec, Québec, Conseil Exécutif/Éditeur officiel du Québec, 1977, 76 p.
- ——, La politique québécoise du développement culturel (réalisé par Michel Marquis), Québec, Éditeur officiel, 2 vol., 1978, 146 p., 472 p.